



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 4 octobre 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 27 septembre 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Patrick Vaineau, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre MOING, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Serge Nilly, Yvette Bouguen.

Pouvoirs :

Danièle Kha a donné pouvoir à Cécile Peltier
Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Géraldine Chereau

7. OURAGANS IRMA ET MARIA – SOLIDARITE AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DES ANTILLES FRANCAISES : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA FONDATION DE FRANCE

Exposé :

Le 6 septembre dernier, l'ouragan IRMA, le plus puissant jamais enregistré dans l'Atlantique, dévastait tour à tour les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.

Puis, les 18 et 19 septembre, l'ouragan Maria à son tour ravageait les îles de la Guadeloupe et de la Martinique et à nouveau les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Le quotidien de milliers d'hommes et de femmes s'en est trouvé bouleversé : absence d'eau potable, coupures d'électricité, habitations et bâtiments publics détruits et bananeraies dévastées pour la Guadeloupe et la Martinique. Ces dégâts matériels sont estimés à plus de deux cents millions d'euros.

Au regard de l'ampleur de la catastrophe, la Fondation de France a décidé d'ouvrir un fonds de solidarité pour agir auprès des sinistrés.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une aide exceptionnelle de **2 000 €** afin de venir en aide à la population des îles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Martinique et Guadeloupe, profondément touchée par les ouragans IRMA et MARIA.

Cette subvention sera versée à la Fondation de France.

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 26 septembre 2017

Avis favorable de la commission vie associative, jumelage et coopérations, égalité femme-homme du 28 septembre 2017

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.